



Le mot du Maire

2011 s'achève dans la morosité laissant les Français préoccupés par leur avenir et celui de leurs proches. Les informations télévisées nous annoncent une situation nationale et européenne de plus en plus sombre où l'humble citoyen n'entend parler que de nouveaux plans de rigueur, de hausses de prix, qu'il va devoir travailler davantage pour obtenir une retraite de plus en plus incertaine et que le chômage des jeunes atteint des sommets. Même les plus pauvres sont visés ; en effet, le plan européen d'aide aux plus démunis qui concourait au fonctionnement des restos du cœur a été supprimé avant d'être rétabli provisoirement suite aux protestations qui s'étaient élevées. On tente de nous expliquer que tout cela a pour origine les marchés, la finance, le classement AAA... Mais, cela est bien loin des préoccupations quotidiennes des hommes et des femmes du Centre-Bretagne.

Les perspectives de 2012 n'apparaissent guère plus réconfortantes. Il y aura cependant l'élection d'un Président de la République et d'une assemblée nationale qui auront la charge de conduire le pays pour les 5 ans à venir. Les citoyens auront, en leur âme et conscience, la possibilité de s'exprimer pour désigner leurs futurs dirigeants. Les nombreuses inscriptions sur les listes électorales, ces dernières semaines, montrent la volonté des habitants de Maël-Carhaix de vouloir s'exprimer à cette occasion.

Le bilan communal 2011 apparaît, heureusement, nettement plus encourageant. En effet, cette année aura vu l'aboutissement de projets tels que la maison de santé qui a ouvert ses portes au mois d'avril, la construction de la nouvelle station d'épuration qui, aujourd'hui, procède à ses premiers tests de fonctionnement et la restauration du clocher de l'église dont la

structure est en phase de consolidation et d'amélioration esthétique.

L'élaboration du projet de cantine scolaire est en cours et va se poursuivre sur 2012 tout comme celui de création d'un nouveau lotissement : « le Clos de l'Etang ».

De nouvelles activités pour les jeunes se développent sur la commune : une antenne de l'Ecole de musique a été mise en place, des cours de tennis sont dispensés chaque semaine et aux prochaines vacances d'hiver des activités multisports seront proposées aux familles.

Côté festif, en 2011, Maël-Carhaix aura été le théâtre d'une soirée dédiée à Glenmor à l'occasion du 15^e anniversaire de sa mort mais les animations classiques ont été maintenues et elles ont toutes rencontré un franc succès grâce à une météo qui s'est montrée clémente et surtout grâce à l'ensemble des personnes dévouées qui se dépensent sans compter à chaque fois qu'il leur est fait appel.

La fin de l'année constitue une période appréciée de tous car elle donne lieu aux réunions de familles, permet de revoir les amis et de partager, petits et grands, dans la bonne humeur des moments agréables.

A cette occasion, le Maire, la Municipalité et le Conseil Municipal présentent à tous les Maël-Carhaisiens leurs meilleurs vœux pour l'année 2012. Qu'elle leur apporte joie, sérénité et santé !

Joyeuses fêtes et bonne année 2012 !

Michel HENRY

EGLISE

Les travaux de restauration du clocher de l'Eglise communale sont en cours et devraient s'achever vers la fin de l'année. Monsieur Botcazou, architecte du patrimoine, avait été retenu comme maître d'œuvre et la société SBC pour assurer la mission SPS.

L'entreprise Lefevre de Pordic, spécialisée dans les opérations de restauration du patrimoine, a été chargée de la consolidation de l'édifice par un rejointoiement des pierres à la chaux.

Après le montage de l'échafaudage qui a tardé, une équipe a pu débuter son travail le 23 novembre. Ceci implique la condamnation du porche de l'église pendant la durée des opérations : seules les portes latérales peuvent être utilisées. Consciente de la gêne engendrée, la municipalité fait appel à la compréhension de la population.

Le coût total de cette restauration est estimé à 64731,90€ mais la commune a pu bénéficier de subventions importantes qui viendront en déduction de la dépense :

- Etat DRAC : 12550€
- Région : 7530€
- Conseil Général – Contrat de territoire : 10350€
- Sauvegarde de l'art français : 5000€



Le clocher de l'Eglise en travaux

NOUVELLE STATION D'EPURATION

Depuis plusieurs années déjà, la station d'épuration existante, construite en 1976, ne répondait plus aux exigences d'un équipement moderne.

La construction de la nouvelle unité avait été confiée à la société Odipure et à son cotraitant Norée sous la maîtrise d'œuvre de SAFEGE. Cette réalisation s'est déroulée en plusieurs étapes et par l'intervention de plusieurs entreprises sous-traitantes.

Après le terrassement, l'entreprise Norée a édifié les ouvrages en béton, Eiffage a posé les différents réseaux et Odipure avec le concours de LGM a installé les différents équipements. Les travaux se sont achevés par la voirie dans la station, la pose de



Vue des bâtiments de la nouvelle station d'épuration

la clôture, l'ensemencement de la pelouse et quelques plantations.

La desserte électrique avait nécessité la pose d'un nouveau transformateur pour assurer une puissance suffisante.

L'entreprise Odipure procède en ce début décembre aux premiers tests de fonctionnement de ce nouvel équipement. Quelques points resteront encore à traiter comme la réalisation de la voie d'accès, la démolition de l'ancienne station et la reprise de la saulaie qui ne

donne actuellement pas le résultat escompté.

Maël-Carhaix dispose là maintenant d'un nouvel équipement pour quelques dizaines d'années. Un bilan complet pourra être établi dans le prochain bulletin municipal.

LE CLOS DE L'ETANG

La commune avait acquis, il y a quelques années, le terrain se trouvant route de Paule derrière l'office notarial dans le but d'y faire une zone d'habitation. Ne disposant plus de lots disponibles, l'élaboration d'un nouveau lotissement est devenue nécessaire et ceci d'autant plus que l'obtention de certificats d'urbanisme pour des terrains privés rencontre de plus en plus de difficultés.

Ce nouveau lotissement a été appelé « Le Clos de l'Etang » par le conseil municipal qui s'est inspiré de sa situation géographique pour effectuer ce choix.

Un appel d'offres a été lancé pour s'attacher les services d'un maître d'œuvre. Trois entreprises ont répondu et la commission d'appel d'offres a retenu le cabinet D2L Betali de Saint Briec qui mènera son travail en 3 phases : la phase étude et conception (5900€ HT), la phase opérationnelle de travaux pour un taux de 5 ou 4% selon le montant des travaux (environ 200000€ HT) et une phase complémentaire comprenant le bornage, le plan topographique (4400€HT).

La livraison des premiers lots pourrait se faire fin 2012 ou début 2013.

TRAVAUX A L'ECOLE

Au cours de l'été, des travaux ont été menés à l'école publique. Trois classes et la salle de motricité ont ainsi été restaurées par la pose d'une double cloison et d'une isolation thermique côté façade. Cette réalisation, dirigée par le cabinet d'architecture de Mr Trischler, a été menée par les entreprises de Plâtrerie du Trégor, d'Alain Le Coz pour les sanitaires et l'électricité et de René Le Bonhomme pour la peinture.

Prévu depuis plusieurs mois, le ravalement de la façade a également été réalisé pendant la même période par l'entreprise

Le Bonhomme. Ainsi, des couleurs jaunes et ardoises viennent égayer les lieux et l'inscription « Ecole publique », demandée par certains, permet maintenant de mieux identifier le bâtiment. L'ensemble de ces travaux a coûté : 44196,38€

Enfin, il faut également noter le travail des employés communaux qui ont effectué la peinture dans les salles de classe en complément de ceux effectués par les entreprises.



Réception des travaux intérieurs à l'Ecole



Réception de la nouvelle façade de l'Ecole

CANTINE ET GARDERIE

Le projet de cantine municipale et de garderie a été placé sur les rails. En effet, la commune s'est attachée les services d'un assistant à maîtrise d'ouvrage : la société YKCONSEIL dirigée par Yves Kermorgant de Brest. Son rôle est de définir avec les élus et les utilisateurs le cahier des charges de ce futur bâtiment. Ainsi un certain nombre de points a été avancé :

- La construction devrait se réaliser entre la Cité de Gwasline et l'Ecole publique
- Elle comprendrait la cantine, la garderie ainsi qu'une salle de réunion
- Le service de cantine se fera par un self-service pour les primaires et un service à table pour les maternelles
- Les rationnaires prendront leur repas en 2 groupes successifs qui, pour des raisons pratiques, pourraient être l'Ecole Publique d'une part et l'Ecole du Sacré-Cœur d'autre part sans que ceci n'ait un caractère obligatoire.

- Les repas continueront à être fournis par l'EHPAD de Maël-Carhaix.
- La garderie attenante devra pouvoir accueillir une trentaine d'enfants
- Une petite salle de restauration adulte a été prévue
- Une salle de réunion de 50 m² a également été retenue
- La construction devra répondre aux nouvelles exigences en vigueur à savoir réaliser un Bâtiment Basse Consommation (BBC). (Consommation <50kwh / m² / an)
- Coût estimé à ce jour 1400000€

Lorsque le cahier des charges sera établi, la commune, avec l'aide de Mr Kermorgant procédera, par appel d'offres, au recrutement d'un architecte qui concrétisera le projet en début d'année 2012.

VOIRIE

La réception de la voirie 2011 a eu lieu le 15 septembre en présence des élus, de Mr Caubet de la DDTM et de Mr Moisan de l'entreprise Brûlé-Weickert. 143512,16€ ont été dépensés pour réaliser les chaussées de la route de Kergrist-Moëlou (2 tronçons), de Kerviguen, du Ferty, de Menez-Kerguil'huit, de Goeffrac'h et de la ru Pont Put auxquelles viennent s'ajouter des travaux de point à temps nécessaires pour sauvegarder certaines voies légèrement dégradées.

Le groupement de commandes cantonal des marchés de voirie a été reconduit pour l'année 2012 (4^e année). Cette année, c'est la commune de Trébrivan qui effectuera, avec le concours de la DDTM, les démarches administratives qui conduiront à l'appel d'offres et à l'attribution des marchés.



Réception des travaux de voirie 2011

L'EHPAD DE MAËL-CARHAIX

Samedi 3 octobre 2011, l'Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes de Maël-Carhaix organisait une journée portes ouvertes à l'occasion de la fin des importants travaux qui venaient d'y être menés.

Mr Le Coënt, ancien maire, à l'origine de la construction de cet établissement, en fit l'historique dont voici les grandes lignes.

Les premières réflexions du conseil municipal sur le sujet remontent à 1976. Celles-ci ont conduit à envisager la construction d'un foyer-logement de 45 logements. Le terrain pressenti était proche du centre bourg dans un verger appartenant à la famille Le Fell, mais, à cette époque la rue du Foyer n'existait pas et pour accéder au futur projet, la commune a également dû acquérir, rue de Paule, la maison Morelli qui a été démolie pour créer le passage.

Le permis de construire a été obtenu le 19 avril 1978 et il était prévu que l'Office public HLM en serait le maître d'ouvrage, le bureau d'aide sociale le gestionnaire et que la commune fournirait le terrain, apporterait un fonds de concours de 15% de l'investissement et en assurerait l'équipement mobilier.

Le projet est mené à bien dans ces conditions et l'ouverture officielle a eu lieu le 1^{er} septembre 1980. Le départ est assez laborieux et inquiétant car les candidats ne se bousculent pas, mais, au fil des mois et d'une meilleure connaissance des conditions de vie dans l'établissement les logements se remplissent et une liste d'attente naît, aussi, en 1985 une extension de 15 logements peut être envisagée. Les décisions sont prises et la capacité d'accueil passe à 60 logements à partir de 1987.

Le foyer-logement fonctionne ainsi pendant de nombreuses années avec un personnel restreint, mais, les résidents vieillissant deviennent de plus en plus dépendants et exigent des soins que l'établissement ne peut pas fournir et certains doivent le quitter pour rejoindre des unités plus adaptées. Fort de ce constat, le centre communal d'action sociale de Maël-Carhaix (ex BAS), gestionnaire de l'établissement, a pris, avec les organismes agréés la décision de le transformer en Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). Ce nouveau statut est devenu effectif en septembre 2007. Il a entraîné des changements au niveau du personnel qui s'est étoffé avec, notamment, l'arrivée des infirmières et du médecin coordonnateur. Les bâtiments, propriété de Côtes d'Armor Habitat, n'étaient plus aux normes pour répondre à cette nouvelle fonction : Un programme de travaux a donc été décidé. L'arrêté du 16 septembre 2008 en fixait le contenu à savoir :

- des travaux d'amélioration de la sécurité incendie
- une mise aux normes des installations électriques
- la restructuration des logements et des communs
- la restructuration de la cuisine
- des travaux de rénovation des circulations

En outre le réseau informatique et de communication de l'établissement permettant d'améliorer la gestion et de mieux accompagner les résidents dans leur vie quotidienne a été développé.

Après l'obtention des permis et l'attribution des marchés par Côtes d'Armor Habitat, les travaux ont pu débuter en octobre 2009. Ils ont coûté plus de 2,2 millions d'euros et duré 2 ans, 2 années, qui malgré les précautions prises, ne se sont pas réalisés sans désagréments pour la vie quotidienne des résidents qui ont dû subir les aléas du bruit des machines de perforation, qui ont dû déménager et s'adapter aux modifications des espaces de circulation et de restauration.

L'ensemble du personnel a lui aussi dû composer avec la configuration du moment et avoir recours à des nettoyages supplémentaires.

Cette mise aux normes est aujourd'hui achevée et tout le monde s'en réjouit. Les 60 logements sont de nouveaux opérationnels et ont très rapidement été occupés. 5 logements peuvent être destinés à des couples ce qui explique la présence de 64 résidents actuellement.

Cette journée, portes ouvertes, a aussi été l'occasion d'honorer le personnel de l'établissement et tout particulièrement ceux qui y oeuvrent depuis longtemps. En effet, cinq membres se sont vus décerner la médaille d'argent du travail. Il s'agit de :

Evelyne Cornanguer qui est entrée dans l'établissement le 1^{er} avril 1982 et y travaille donc depuis 29 ans et demi

Nadine André qui est entrée le 15 avril 1982 et y travaille depuis 29 ans et demi

Patrick Le Mellec est entré comme cuisinier le 1^{er} juillet 1985, il y a donc 26 ans et demi

Michelle Le Meur a travaillé de nombreuses années à la mairie avant d'entrer comme secrétaire au foyer-logement le 1^{er} janvier 2002

Odile Martin est entrée à partir de 1986 au service du foyer et a fait valoir ses droits à la retraite le 17 janvier 2010 ; elle y a donc travaillé pendant 24 ans. Qu'elle en soit remerciée pour son travail et son dévouement au service des résidents qui en gardent un bon souvenir!



L'EHPAD vue du clocher de l'Eglise



Remise de médailles à l'EHPAD

TARIFS 2011

Les tarifs 2011 ont été votés par le conseil municipal du 5 novembre. De nombreux tarifs sont maintenus à leur niveau de 2010 pour des raisons pratiques, les autres subissent une augmentation de 2%. Seul le tarif de la salle des sports est abaissé.

Pesées au pont bascule

Aux particuliers

< 5 tonnes	2,00€
De 5 à 10 tonnes	2,50€
De 10 à 20 tonnes	4,00€
De 20 à 30 tonnes	4,70€
> 30 tonnes	5,50€

Aux entreprises

A gros volume (Volailles de Penalan)	2,08€
Autres	2,40€

Terrains

Zone artisanale le m ²	2,95€
Villages /m ²	0,99€
Forfait à l'acte	169,42€
Bourg hors lotissement le m ²	3,44€
Forfait à l'acte	169,42€

Photocopies aux associations

Page A4	0,07€
Page A3	0,10€
Affiche	0,38€

Photocopies aux particuliers

Page A4	0,20€
Page A3	0,40€

Fax

1 ^{ère} page	2,70€
Pages suivantes	2,40€

Barrières métalliques

Barrière/jour	3,08€
Pénalités barrière/jour	0,63€

Bibliothèque

Abonnement individuel	8,47€
Abonnement familial (*2)	16,94€
Abonnement occasionnel	5,20€

Cimetière (terrains)

Concession 15 ans (le m ²)	30,89€
--	--------

Colombarium

Case pour 1 an	60,33€
Case pour 15 ans	754,11€
Redevance ouverture case	60,33€
Redevance dispersion des cendres	60,33€

Droits de place

Déballage ou vente occasionnelle	10,06€
----------------------------------	--------

Garages communaux/mois

19,72€

Matériaux

Pierre de taille (ml)	82,44€
Ardoises	0,52€

Salle des sports

Particuliers (heure)	3,00€
Jetons électricité Salle sports	1,50€
Manifestations/journée	59,14€

Tables et sièges (tarif unique)

Grande table	4,70€
Petite table	2,35€
Tractopelle /heure (occasionnel)	62,35€

Cantine municipale

Repas adulte	4,74€
Repas stagiaire	2,75€

Camping

Forfait campeur Vieilles charrues- nuitée	5,50€
Adulte et enfant + de 7 ans	1,80€
Enfant (-7ans)	0,90€
Visiteur	Gratuit
Emplacement	0,95€
Automobile	0,70€
Camping-car	2,05€
Moto	0,40€
Vélo	Gratuit
Garage mort	1,00€
Forfait électricité été	1,75€
Douche chaude (hors usagers camping)	1,40€
Aire de service Camping-car	2,05€

Participation de séjour groupe

Participation facturée à l'association d'animation touristique : la nuitée	1,33€
--	-------

Bateau à pédales

1/2 heure	5€
1 heure	7,90€

Carte postale

0,40€

Location Bar plan d'eau

242,40 €

ELECTIONS DE 2012

2012 est une année de consultation électorale : Deux élections sont prévues.

Elles débiteront par les présidentielles les 22 avril et le 6 mai où les Français auront à élire le Président de la République pour les 5 ans à venir (2012 – 2017).

Elles seront suivies par l'élection des députés des circonscriptions qui siégeront à l'Assemblée Nationale également pour les 5 ans à venir. Cette consultation se

déroulera les 10 et 17 juin au cours de laquelle les Maël-Carhaisiens auront à élire le député et son suppléant de la circonscription de Guingamp.

RAPPEL :

Les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales et qui désirent le faire doivent impérativement se présenter à la mairie avant le samedi 31 décembre 2011 à 12 heures pour procéder à leur inscription.

SALLE POLYVALENTE

Chauffage

Par niveau : 35,19€

Location de la salle par une association de la commune

Première location de l'année :

Au cours de l'année civile, toute association locale peut bénéficier du tarif « association » à 49,27€ et ce pour 2 niveaux (soit une fois une salle complète, soit deux fois un niveau).

Locations suivantes :

Les autres locations se feront au tarif plein : « résidant »

Location avec banquet :

Lorsqu'il s'agira d'un banquet, pour la vaisselle, un tarif unique de 70,38€ sera ajouté au tarif de location de la salle

Location pour la gymnastique, danses bretonnes et autres répétitions

Par séance : 20,11€

Location pour un café d'enterrement

Une seule tarification pour la salle : 41,23€

Le chauffage étant facturé en sus, le cas échéant

Salle ½ rez-de-chaussée

	RESIDANT EXTERIEUR	
Jour	70,38€	91,49€
Nuit	84,46€	109,80€
Jour & nuit	105,57€	137,24€

1 niveau

RESIDANT EXTERIEUR

Jour	123,16€	160,11€
Nuit	147,80€	192,14€
Jour & nuit	184,75€	240,17€

Location de l'étage pour un buffet

(Correspondant au tarif d'un niveau jour et nuit, majoré de 50%.
Décision du 15.09.2006)

RESIDANT EXTERIEUR

277,12€	360,25€
---------	---------

Salle complète

RESIDANT EXTERIEUR

Jour	184,75€	240,17€
Nuit	221,70€	288,21€
Jour & nuit	277,12€	360,26€
Week-end (mariage)	369,50 €	481,35 €

(Jour et nuit + 1/2 jour)

Vin d'honneur (Servi à l'étage)

RESIDANT EXTERIEUR

92,37€	120,08€
--------	---------

Location cuisine et vaisselle

1 à 60 couverts	70,38 €
De 60 à 120	105,57€
De 120 à 180	123,16€
Au-delà de 180	140,78€

DEGRADATIONS

La rampe de l'escalier de secours de la salle polyvalente se compose de parties vitrées. Voici quelques années, celles-ci furent brisées. La municipalité les avait fait remplacer début 2009. Nouveau problème en octobre 2011, quatre de ces mêmes panneaux vitrés ont subi les assauts de vandales qui se sont

« amusés » à y lancer des cailloux dont les impacts vont occasionner de nouvelles dépenses pour les Maël-Carhaisiens pour remettre les lieux en état.

Une plainte a aussitôt été déposée à la gendarmerie.

IMMEUBLES SANS MAÎTRE

Sur la commune, 2 immeubles se trouvent sans propriétaires connus.

La première est l'ancienne propriété Urvoas située rue des Ardoisières dont les 2/3 était revenus au « domaines » et l'autre tiers à la commune de Maël-Carhaix. La commune a fait l'acquisition de l'ensemble par soumission.

Cette propriété pourra être remise en vente dans les prochains mois dans des conditions qui restent à définir.

La seconde est située Porz Kloz : les démarches sont actuellement en cours pour que la commune en devienne également propriétaire.

COLUMBARIUM

Le columbarium existant dans le cimetière de Maël-Carhaix est presque complet aussi la municipalité a étudié le problème et a décidé de lancer une consultation dans le but d'acquiescer et de faire installer une nouvelle unité.

En premier lieu, il s'est agi de trouver un emplacement qui convienne dans le cimetière. Après concertation, le choix s'est porté sous l'auvent du petit bâtiment se trouvant après l'entrée, le long de l'allée centrale. Cette ancienne construction qui servait à ranger le matériel n'est plus utilisé aujourd'hui, il sera

donc assez aisé, après avoir enlevé le mur de façade, d'y placer un columbarium.

Trois entreprises, Mollet, Granimond et Garandel-Chauvel, ont été consultées pour la fourniture et la pose d'un columbarium de 12 cases (3 rangées de 4 cases). La commission d'appel d'offres, puis le conseil municipal ont porté leur choix sur la proposition de Garandel-Chauvel, la mieux disante, pour un monument en granit zéphyr muni de portes fixées par des vis et de couleur noire. Le coût sera de 3769€.

COMITE DES FÊTES

Le comité des fêtes, après la fête des battages du 15 août, s'est retrouvé une nouvelle fois sans équipe dirigeante suite à la démission de plusieurs membres dont le président. Maël-Carhaix, pour conserver un dynamisme festif ne peut se priver de cette association qui malheureusement connaît des difficultés pour trouver une équipe stable. Une nouvelle réunion s'est tenue le 20 octobre. Celle-ci a été suivie par une vingtaine de personnes motivées qui ont élu un nouveau bureau. (Le sixième depuis 2001)

Il est composé :

- Président : André Garandel
- Vice-Président : Jean Anthoine
- Secrétaire : Michèle Jouan
- Secrétaire adjoint : Christian Robin
- Trésorier : Jocelyne Louet
- Trésorier adjoint : Daniel Carré

A ceux-ci viennent s'ajouter une dizaine de membres.

Les principales fêtes seront reconduites en 2012, vous les trouverez dans le calendrier cantonal des fêtes de ce bulletin : la chasse à l'œuf à Pâques, la fête de la musique, le 14 juillet, la

fête des battages du 15 août et un loto le 21 avril au profit de la lutte contre la mucoviscidose.

Une première assemblée générale se tiendra dans courant du mois de janvier.



Bureau du comité des fêtes (Absent : C. Robin)

LA FÊTE DES BATTAGES

La fête des battages, qui s'est tenue le 15 août sur le site de l'Etang des Sources, a obtenu, une nouvelle fois, un franc succès qui est venu récompenser les efforts déployés par les bénévoles, qui au titre des différentes associations participantes, sont venus apporter leur enthousiasme et leurs compétences.

La batteuse des années 1950 avait repris du service tout comme les différents outils de fauchage de la moisson : la faux, la faucille et la faucheuse.

Le musée « Ar mein glaz » avait déplacé ses plus belles pièces et l'association « Danserien kreiz Breizh » était venue présenter les danses du pays comme à l'accoutumée. Des jeux

bretons, très présents au cours des fêtes d'autrefois, avaient fait leur apparition cette année sur le site. Les nombreux jeunes présents les ont appréciés et ont participé, avec enthousiasme aux différents concours que dirigeaient les membres de l'association C'hoariou Treger de Serge Falezan .

Au cours de l'après-midi, le centre équestre Maël-Carhaisien « La Chevalerie » proposait des ballades en poneys aux enfants.

En soirée, un repas « jambon à l'os » était servi avant que la fête ne s'achève sur la Place du Centre où un spectacle de sons et lumières a été projeté sur les murs de l'église.



Scène de la fête des battages 2011

DOYENNE DE LA COMMUNE

Le 30 juillet dernier, un groupe composé d'élus et de membres du CCAS s'est rendu chez Madame Germaine KERIBIN, la doyenne des Maël-Carhaisiennes, à l'occasion de son 95^e anniversaire. En effet, Germaine est née le 30 juillet 1916 à Saint Hernin. Plus tard, elle est venue à Maël-Carhaix et est devenue une figure de notre commune notamment par l'intermédiaire de son établissement qui était bien connu de tous dans les années 50 : Le Moulin Bleu, lieu de rendez-vous des nombreux jeunes de l'époque. Elle fut également l'épouse de Jean Kéribin, maire de Maël-Carhaix de 1959 à 1965.

L'événement a été fêté dans une ambiance chaleureuse en compagnie de ses filles Chantal et Anne-Marie qui l'ont aidé à évoquer quelques anecdotes inoubliables du passé.



Visite chez la doyenne de la commune

DOYEN DE LA COMMUNE

Joseph Le Du vient de fêter son 96^e anniversaire le 14 novembre dernier. Cela en fait le doyen de l'ensemble des Maël-Carhaisiens. « Zon » a toujours vécu sur la commune : il est né à Kerlean puis est venu habiter à Quinquisaliou en 1935 où il a exercé le métier d'agriculteur à la suite de ses parents et avant son fils Hubert. Depuis de nombreuses années, il y mène une retraite active aux côtés de son épouse Alice. Au cours de leur visite, les élus les ont retrouvés tous les deux



Visite chez le doyen de la commune

en compagnie de leurs enfants Annie et Hubert, de leur belle-fille Marie-Louise et d'Elodie l'une de leurs petites filles. « Zon » en a profité pour conter quelques souvenirs comme les 9 années qu'il a passé sous les drapeaux : son service militaire, la drôle de guerre puis sa longue captivité dont il dit ne pas avoir trop souffert, il travaillait dans une blanchisserie à Magdebourg. Il reste l'un des trois derniers combattants Maël-Carhaisiens de la seconde guerre mondiale.

REPAS DES ANCIENS

Le repas traditionnel des anciens de la commune, organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), s'est déroulé le dimanche 10 octobre dans la salle polyvalente de Maël-Carhaix. Cent six convives accompagnés de quelques élus et membres du CCAS ont pris part au repas organisé par Michelle Jouan et servi par le Restaurant des Sources.

Après avoir honoré les doyens de l'assemblée Madame Odette Ganne-Gaignard et Monsieur Etienne Lossouarn par la remise d'un bouquet de fleurs, la dégustation des plats a été

entrecoupée d'intermèdes musicaux de qualité. En effet, au cours de l'après midi les chanteuses et les chanteurs ont fait vibrer la salle, par leurs talents, sur des airs souvent connus mais que tous les participants écoutaient toujours avec le même plaisir en reprenant les refrains. Dominique Jouve et Yann Goas étaient également invités et ont complété l'animation aux sons de la clarinette et de l'accordéon en permettant aux volontaires de se lancer dans les danses du terroir.



Les anciens à table lors du repas annuel



Remise de bouquets aux doyens de l'assemblée

SKOL AR PIFERIEN

L'Ecole de Musique et de Danses du Kreiz-Breizh vient d'ouvrir un atelier musical à Maël-Carhaix. Il s'adresse aux enfants à partir de 6 ans. Ce cours collectif initie les élèves à la musique bretonne en utilisant la flûte irlandaise. Il prépare à la pratique des instruments à vent comme la clarinette, la bombarde, la flûte traversière.... Un groupe suit les cours dispensés par le professeur Dominique Jouve depuis le mois de septembre tous les mercredis de 13h45 à 15h dans la salle de réunion de l'ancienne école.

Les familles intéressées par cette activité peuvent encore se renseigner et s'inscrire auprès de l'Ecole de Musique : EMDK tel 02 96 29 35 98.



Séance à l'Ecole de Musique

TENNIS



Pendant un cours de tennis

Depuis le mois de septembre, le tennis-club rostrenois propose des cours de tennis pour les enfants fréquentant les écoles primaires. Un éducateur, Mickaël Boulet, intervient tous les mercredis matin de 10h30 à 12h dans la salle des sports de Maël-Carhaix. Des inscriptions sont toujours possibles ; il suffit de prendre contact avec l'éducateur lors de ses interventions à Maël-Carhaix.

CAP SPORTS A MAËL-CARHAIX

Des animations sportives multi-activités seront proposées aux jeunes de 6 à 12 ans dans le cadre de CAP SPORTS, une semaine, aux vacances d'hiver (février) et aux vacances de printemps (avril). En février, elles se dérouleront du lundi 20 au vendredi 24 inclus dans la salle des sports.

Une séance aura lieu le matin de 10h30 à 12h30 pour les plus jeunes de 7 à 11ans et une autre l'après-midi de 14h à 16h pour les pré-ados et ados de 12 à 18 ans. Les différentes activités seront conduites par Mikaël Boulet, animateur



diplômé et actuel éducateur des cours de tennis qui se déroulent le mercredi matin.

Les inscriptions se feront à l'avance et davantage de précisions seront données au cours des semaines à venir.

La semaine coûtera 20€ mais les familles pourront faire valoir les aides dont elles peuvent disposer (ti-pass, chèques sports, ticket CAF, bons MSA, chèques vacances....). Les inscriptions seront limitées à une quinzaine par séance mais elles se feront avec une certaine souplesse au niveau des âges pour faciliter

les déplacements des familles.

OXYJEUNES

Oxyjeunes est un organisme dont l'objectif est de venir en aide aux jeunes de 12 à 30 ans et leurs familles. Il s'adresse aux jeunes qui connaissent des difficultés telles que des situations familiales difficiles, le mal être, les idées noires, les addictions à l'alcool et aux drogues... Des problèmes liés à des relations amoureuses mal vécues ou des interrogations concernant les projets et l'avenir peuvent également être évoqués.

Des permanents d'Oxyjeunes sont à votre écoute au téléphone ou en vous accueillant sur rendez-vous du lundi au jeudi de 13h à 18h.

Les consultations sont gratuites et totalement confidentielles.

Tel : 02 98 99 41 86 ou 06 33 50 94 08

Rendez-vous à :

- Carhaix 18, Rue St Quijeau Quartier de La Salette 1^{er} Etage

- Rostrenen 13, avenue Abbé Gibert Salle Georgelin Rez-de-Chaussée

Mail : oxyjeunes@orange.fr

Site : oxyjeunes.over.blog.com

MAISONS DU DEPARTEMENT

Le Conseil Général des Côtes d'Armor a décidé de renforcer sa présence, sa visibilité et son accessibilité au plus près de la population. Pour ce faire, après une expérimentation réussie à Guingamp, quatre nouvelles Maisons du Département viennent d'être ouvertes à Dinan, Lannion, Loudéac/Rostrenen et Saint-Brieuc.

Dans chacune de ces maisons, des professionnels se trouvent à l'écoute du public et proposent un service de proximité plus efficace pour faciliter les démarches de chacun et un espace citoyen d'information, de coordination et d'accompagnement.

Ses missions concernent :

- L'action sociale envers l'ensemble des populations vulnérables

- Les politiques de l'enfance et de la famille
- L'insertion par l'économie
- Le développement territorial

Pour entrer en contact avec l'antenne de Rostrenen :

- Section action sociale, section enfance famille et protection maternelle et infantile

6B, Rue Joseph Penne BP 7 22110 Rostrenen

Tel : 02 96 57 44 00

- CLIC Sud-ouest Côtes d'Armor

6A, Rue Joseph Penne 22110 Rostrenen

Tel : 02 96 29 26 27

AIDES AUX ETUDES ET A LA FORMATION DES COSTARMORICAINS

Le Conseil Général des Côtes d'Armor octroie des aides à la formation des jeunes dans les conditions suivantes :

ANNEE 2011/2012	CONDITIONS	MONTANT (En fonctions des revenus)	DELAIS DE DEPÔT
PRÊTS AUX ETUDIANTS	Etudiants de l'enseignement supérieur	500€ 1000€ 1500€	Avant le 31 mars de chaque année
ALLOCATIONS AUX ETUDIANTS	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Etudiants de l'enseignement supérieur ▣ L'allocation ne peut être attribuée qu'une seule fois par étudiant au cours de son cursus universitaire ▣ Possibilité de faire une simulation et de déposer le dossier en ligne sur le site Internet du Conseil Général 	600 €	
AIDES AUX ETUDES SECONDAIRES	Elèves de l'enseignement secondaire uniquement <u>au Collège</u>	200 €	
AIDES AUX APPRENTIS	Apprentis inscrits dans un centre de formation, et dont le salaire est inférieur ou égal à 41% du SMIC	200 €	Pas de délais
PRIME A LA MOBILITE INDIVIDUELLE DES ETUDIANTS	Etudiants effectuant un stage ou une période scolaire obligatoire dans le cadre de leurs études à l'étranger	De 150€ à 1200€	

Dossiers à retirer à :

Des aides existent également pour la préparation du BAFA, du BAFD et du BAETEP
Pour tous renseignements complémentaires contacter Amélie LE MAÎTRE au 02.96.28.11.01

Maison du Département Loudéac-Rostrenen
6B, Rue Joseph Penne, BP7
22110 ROSTRENEN
Tél : 02 96 57 44 00

LA CIGALE

Depuis décembre 2010, 12 habitants, aux activités professionnelles très différentes, du Pays COB se sont rassemblés pour monter ensemble une CIGALE (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne solidaire) dont le but est de mettre au service de porteurs de projet leurs compétences et leur apport financier.

Actuellement, la Cigale est en recherche de porteurs de projet à accompagner financièrement. Les personnes intéressées, dans le domaine agricole ou économique en général, sont invitées à prendre contact avec Philippe FEVRE de la Cigale : Merienn Menez Are au 02 98 78 24 37 ou au Maud CLOAREC au Pays COB au 02 96 29 26 53.

DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES

Pour vous faciliter le paiement de vos impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et foncière) la DDFiP met à votre disposition plusieurs possibilités de paiement dématérialisé :

- Le paiement en ligne sur le site www.impots.gouv.fr : une formule souple que vous pouvez utiliser à chaque échéance de paiement et qui vous donne un délai de 5 jours après la date limite de paiement mentionnée sur votre avis d'imposition pour effectuer votre règlement;
- Le prélèvement automatique à chaque échéance : une formule simple qui vous permet de ne plus avoir à vous soucier de vos

échéances de paiement. Le prélèvement de votre impôt est effectué automatiquement sur votre compte, 10 jours après la date limite de paiement mentionnée sur votre avis d'imposition. Vous êtes bien évidemment informé avant chaque prélèvement.

Pour payer en ligne ou pour choisir le prélèvement de l'échéance, rendez-vous directement sur impots.gouv.fr, espace « Particuliers », rubrique « Payez votre impôt » muni de votre avis d'imposition.

Pour tout renseignement complémentaire, vous trouverez les coordonnées du service compétent sur votre avis d'imposition.

ECOWATT

Avec Ecowatt, réduisez votre facture d'énergie !

L'hiver arrive, et avec lui les basses températures. Grâce au dispositif Ecowatt, adoptez les bons gestes « énergie », réduisez vos factures et contribuez à éviter les coupures d'électricité sur le territoire breton.

La Bretagne ne produit que 9,5% de l'électricité qu'elle consomme et son approvisionnement repose principalement sur les régions voisines. En période de froid, cette situation de dépendance peut entraîner des coupures généralisées sur plusieurs départements bretons. C'est pour faire face à cette réalité que dès 2008 RTE avec différents partenariats a initié la démarche Ecowatt.

Des gestes simples et éco-citoyens : Décaler une lessive, ne pas laisser les appareils électriques en veille, éviter d'allumer les lumières quand cela n'est pas nécessaire.... en appliquant des gestes simples, en particulier en hiver, en périodes de pointe, le matin et entre 18 et 20h, tout consommateur peut participer à la réduction de la consommation d'électricité.

Rejoignez les 30800 écowacteurs bretons. Une inscription sur le site internet www.ecowatt-bretagne.fr vous permettra de recevoir des alertes qui vous inviterons à modérer votre consommation d'énergie.

DECLARATION DE RUCHERS : UNE DEMARCHE OBLIGATOIRE

Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent obligatoirement, depuis le 1^{er} janvier 2010, faire la déclaration de leurs ruchers chaque année, et ce dès la première ruche.

L'objectif de cette déclaration est sanitaire. La surveillance sanitaire coordonnée, essentielle dans la gestion des maladies contagieuses, permet de mieux soutenir les apiculteurs.

Comment procéder ?

La déclaration des ruchers se fait, pour la première fois, sur un formulaire CERFA N°13995*01 disponible auprès du Groupement de Défense Sanitaire, puis par la suite, préférentiellement par téléprocédure.

Un geste citoyen et responsable

Le frelon asiatique, dont plusieurs nids ont été signalés en Bretagne, incarne à lui seul l'exemple type du risque sanitaire encouru par la filière apicole en cas de non-déclaration. En effet, cette nouvelle espèce invasive, à la piqûre mortelle, représente un risque pour la santé publique, économique en cas de destruction des ruches et enfin environnemental pour la pollinisation. Le sens civique impose aussi cette déclaration : trop de ruchers non déclarés et plus ou moins abandonnés sont sans contrôle parce que les services sanitaires ignorent leur existence.

Contact : GDS des Côtes d'Armor 13, Rue du Sabot – BP 28 – 22440 Ploufragan Tel 02.96.01.37.00 Mail : gds22@gds22asso.fr

HALTE AU FEU

Les services techniques de la CCKB attirent l'attention des usagers sur la nocivité de brûler les déchets.

Nombreux sont ceux qui font perdurer la tradition d'éliminer papiers, cartons et plastiques dans la cheminée ou le poêle l'hiver et l'été de brûler les déchets verts au fond du jardin. Ces pratiques sont interdites et nuisent à la santé à la santé de tous.

La combustion des déchets de jardin est fortement émettrice de particules fines et de produits toxiques telles que les dioxines.

Plutôt que de mettre danger sa santé, d'être la cause d'un départ de feu, de gêner le voisinage et de risquer une forte amende, abandonnons ces pratiques et utilisons les outils à notre disposition :

- Les déchèteries pour les déchets verts et les encombrants
- Les composteurs pour les déchets verts
- Les broyeurs pour les gros déchets
- Les conteneurs à ordures ménagères et les cages de tri pour les sacs noirs et jaunes.

CATASTROPHE NATURELLE

Suite aux averses de grêle exceptionnelles qui étaient tombées sur la commune le 30 avril dernier, la municipalité avait demandé aux habitants victimes de dégâts d'en faire la déclaration à la mairie. S'appuyant sur ces déclarations, une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle avait été adressée à la préfecture. Après étude du dossier par la

commission interministérielle, un arrêté a été pris le 19 octobre et publié au journal officiel le 23 octobre 2011 : il reconnaissait l'état de catastrophe naturelle pour les communes de Maël-Carhaix et du Moustoir suite aux inondations par ruissellement et coulées de boues constatées le 30 avril.

CALENDRIER CANTONAL DES FÊTES 2012

JANVIER 2012			
Samedi 14	Théâtre (soirée)	Association l'Entracte	MAËL-CARHAIX
Dimanche 15	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	TREBRIVAN
Samedi 21	Sainte-Barbe	Amicale Sapeurs-Pompiers	MAËL-CARHAIX
Dimanche 22	Bal	F.N.A.C.A.	MAËL-CARHAIX
Samedi 28	Loto	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
Dimanche 29	Théâtre (matinée)	Association l'Entracte	MAËL-CARHAIX
FEVRIER 2012			
Samedi 4	Repas	Amicale Laïque	MAËL-CARHAIX
Dimanche 5	Bal	Club Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Dimanche 12	Bal	F.N.A.C.A. Trébrivan-Treffrin	TREFFRIN
	Repas	Association Paroissiale	MAËL-CARHAIX
Samedi 18	Concours belote (matinée)	Comité Animation	TREOGAN
Samedi 25	Théâtre (soirée)	Association l'Entracte	GLOMEL
Dimanche 26	Fest-Deiz	Association Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	GLOMEL
MARS 2012			
Jeudi 1	Concours belote	F.N.A.C.A.	GLOMEL
Samedi 3	Soirée couscous	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
Dimanche 4	Kan Ar Bobl		MAËL-CARHAIX
Samedi 10	Jarret-frites	A.P.E.L. Ecole Sacré-Cœur	MAËL-CARHAIX
	Concours belote et soirée crêpes	A.S. la Montagne	PLEVIN
Samedi 17	Repas raclette	A. Laïque Locarn-Trébrivan	TREBRIVAN
Lundi 19	Cérémonie du 19 mars et repas	F.N.A.C.A.	MAËL-CARHAIX
Samedi 31	Foulées des Sources et repas	Amicale Laïque	MAËL-CARHAIX
	Repas	R.P.I. Paule-Plévin	PAULE
AVRIL 2012			
Samedi 7	Chasse à l'œuf	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
	Loto	Club Pongiste	PLEVIN
Dimanche 8	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	KERGRIST-MOËLOU
	Belote et soirée crêpes	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
	Portes ouvertes	Association Ar Mein Glaz	MAËL-CARHAIX
Lundi 9	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	PLEVIN
Samedi 14	Belote	F.N.A.C.A.	MAËL-CARHAIX
Samedi 21	Loto (pour la Pierre Le Bigaut)	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Dimanche 22	Concert (Eglise)	Kalon Breizh	MAËL-CARHAIX
MAI 2012			
Mardi 1	Tournoi football	A.S. La Montagne	PAULE-PLEVIN
	Courses cyclistes		LOCARN
Dimanche 6	Tour du canton cyclos et VTT	Club cyclos Amicale Laïque	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	GLOMEL
Dimanche 13	Fête des Plantes	Association Liorzhou Kervézennec	MAËL-CARHAIX
Jeudi 17	Bal	F.N.A.C.A. Trébrivan-Treffrin	TREBRIVAN
	Pardon		LE MOUSTOIR
	Pardon		KERGRIST-MOËLOU
Dimanche 20	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Samedi 26	Troc et puces	Association Ar Mein Glaz	MAËL-CARHAIX

JUIN 2012			
Dimanche 3	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	TREBRIVAN
	Concours sonneurs	Kanerien Ar Menez Du	PLEVIN
Dimanche 10	Portes ouvertes	Amicale Sapeurs-Pompiers	MAËL-CARHAIX
Dimanche 17	Kermesse	R.P.I. Paule-Plévin	PAULE
	Kermesse	Amicale Laïque	MAËL-CARHAIX
	Kermesse	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
Jeudi 21	Fête de la Musique	Paule Culture et Patrimoine	PAULE
Samedi 23	Kermesse	A. Laïque RPI Locarn-Trébrivan	TREBRIVAN
	Fête de la Musique	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Dimanche 24	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	GLOMEL
	Kermesse et cochon grillé	A.P.E.L. Ecole Sacré-Cœur	MAËL-CARHAIX
Samedi 30	Passage La Pierre Le Bigaut		MAËL-CARHAIX
JUILLET 2012			
Dimanche 1	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Samedi 7	Journée pour la mucoviscidose (randonnées pédestres, tournoi foot et repas)	Inter-associations	PAULE
Dimanche 8	Fête du Queff PCF Front de Gauche		TREBRIVAN
	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	PLEVIN
Samedi 14	Fête nationale et feu d'artifice	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Samedi 28	Course chevaux	Société chasse	TREOGAN
Dimanche 29	Cérémonie (à la Pie) et repas	A.N.A.C.R.	MAËL-CARHAIX
AOUT 2012			
Samedi 4	Fest-Noz	Association Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
Mercredi 15	Pardon de Lansalaun		PAULE
	Fête des battages	Comité des Fêtes	MAËL-CARHAIX
Samedi 18	Fest-Noz	Comité de Restelouët	PLEVIN
Dimanche 19	Courses cyclistes et repas	Ronde du Calvaire	PAULE
SEPTEMBRE 2012			
Dimanche 2	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	PAULE
Dimanche 9	Journée de la randonnée	Association Hentou Ar Mein Glaz	PLEVIN
Dimanche 16	Bal	Club des Aînés Ruraux	MAËL-CARHAIX
Dimanche 23	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	KERGRIST-MOËLOU
Jeudi 27	Concours belote	F.N.A.C.A.	GLOMEL
OCTOBRE 2012			
Samedi 6	Loto	Jeunesse Sportive du K.Breizh	MAËL-CARHAIX
Dimanche 7	Bal	F.N.A.C.A.	LOCARN
Samedi 13	Fest-Noz (pour la P. Le Bigaut)	Comité des Fêtes	LE MOUSTOIR
Dimanche 14	Pardon		TREOGAN
Dimanche 21	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	TREBRIVAN
Samedi 27	Fest-Noz	Kanerien Ar Menez Du	PLEVIN
	Loto	Association Pierre Bleue	MAËL-CARHAIX
NOVEMBRE 2012			
Samedi 3	Loto	Amicale Laïque	LE MOUSTOIR
Samedi 10	Jarret-frites	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX
Dimanche 11	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	GLOMEL
Samedi 17	Loto	A.P.E.L. Ecole Sacré-Cœur	MAËL-CARHAIX
Dimanche 25	Fest-Deiz	Association Danses Bretonnes	MAËL-CARHAIX
	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	KERGRIST-MOËLOU
	Bal	Inter-génération	LE MOUSTOIR
DECEMBRE 2012			
Dimanche 2	Bal	Club du 3 ^{ème} Age	PAULE
Dimanche 9	Bal	F.N.A.C.A.	GLOMEL
Samedi 22	Arbre de Noël	Amicale Donneurs Sang	MAËL-CARHAIX
	Arbre de Noël	U.S.M.C.	MAËL-CARHAIX

NAISSANCES

- . Jimine BOULIC, 13. Rue du Père Maunoir, le 25 juin 2011
- . Yanis LE MOAL, 22. Rue du Château d'Eau, le 12 juillet 2011
- . Malone ALLAIN, 20. Rue de Pont Rod, le 11 août 2011
- . Yann GUILLOUX HAMONOU, 39. Rue du Château d'Eau, le 3 octobre 2011
- . Quentin LE MADEC, 4. Le Lannec, le 14 octobre 2011
- . Matiline DESCLAUX- -LECCIA, 3. Fourejou, le 26 octobre 2011
- . Gabin LE GUILLOU, 42. Rue de Rostrenen, le 28 novembre 2011

DECES

- . Joseph LE MOROUX, 61 ans, 19. Kerguémarec, le 26 juin 2011
- . Marie, Angélique OLLIVIER veuve FERCOQ, 93 ans, 38. Rue de la Gare, le 27 juin 2011
- . Claude, André COMTE, 81 ans, 8. Rue des Trois Frères Manac'h , le 13 juillet 2011
- . Marie, Lucie LE FALHER veuve LE COANT, 85 ans, 8. Rue de Paule, le 21 juillet 2011
- . Francine, Maria LE COANT veuve LE GALL, 87 ans, 22. Place du 4 avril 1944 à CALLAC, le 3 août 2011
- . Joséphine NICOLAS veuve THÉPAULT, 91 ans, 8. Rue de Paule, le 18 août 2011
- . Maurice, Jean, Pierre LE GOYET, 63 ans, 12. Rue Neuve, le 26 août 2011
- . Marie, Marcelle LOYER veuve PASQUET, 88 ans, 8. Rue de Paule, le 26 août 2011
- . Yvon, Patrick JAN, 62 ans, 18 Kerdoupin, le 4 septembre 2011
- . Cécile, Marie, Noëlle GUILLOSSOU épouse COGEN, 86 ans, 17. Rue de Rostrenen, le 7 septembre 2011
- . François, Joseph, Rémy COLEOU, 25 ans, 4. Quilliou-Guéguen, le 9 septembre 2011
- . Sylvie, Eveline KERSPERN épouse LE FOLL, 45 ans, 8. La Montagne, le 24 octobre 2011
- . Michel, Jean, Louis LE MOAL, Ancien Maire, 80 ans, 4. Kergonan, le 1^{er} novembre 2011
- . Marie, Augustine JÉGOU veuve HERVÉ, 86 ans, 28. Rue Sainte Catherine, le 3 novembre 2011
- . Roger, Joseph PERRÉNÈS, 85 ans, 8. Kerdoupin, le 1^{er} décembre 2011
- . Jean-Paul PHILIPPE, 66 ans, 18. Kergonan, le 8 décembre 2011

COLLECTE DE SANG

Les collectes de sang 2012 à Maël-Carhaix se tiendront à la salle polyvalente :



- Vendredi 3 février de 15 heures à 18 heures 30
- Vendredi 19 octobre de 15 heures à 18 heures 30

TRANSPORT RURAL A LA DEMANDE (TRAD)

Ce service de transport mis en place par la CCKB permet aux personnes sans moyens de locomotion de se déplacer par taxi pour faire différentes courses (commissions, consultations, centres de loisirs) sur le territoire de la CCKB pour un prix modique. Informations auprès de la CCKB.

Le canton de Maël-Carhaix utilise relativement peu ce service car il ne permet que des déplacements sur le territoire de la communauté de communes. Or les habitants de notre canton,

se tournent assez fréquemment vers Carhaix qui ne peut pas être desservi.

La CCKB a lancé une réflexion sur l'ouverture éventuelle du TRAD, pour les habitants du canton de Maël-Carhaix, vers la ville de Carhaix. Une expérimentation d'un an serait mise en place. Des décisions seront bientôt prises : vous en serez avertis par la presse quotidienne qui relatera certainement le résultat de cette réflexion quand nous connaîtrons la position du Conseil Général et du Conseil Communautaire.

PORTAGE DE REPAS

Un système de portage de repas à domicile existe sur Maël-Carhaix.

Le comité cantonal d'entraide aux personnes âgées adhère au syndicat intercommunal d'action sociale et culturelle (SIASC) de Carhaix qui assure le service par une livraison à domicile de repas conditionnés que les destinataires doivent réchauffer. Le personnel de livraison donne toutes les indications nécessaires pour la conservation et la préparation du repas.

Un nouveau contrat vient d'être signé entre le SIASC et l'Hôpital de Carhaix pour la fourniture des repas pour les 3 ans à venir.

Il en résulte une modification du prix des repas qui s'établissent pour 2012 :

- 10,25€ le 1^{er} repas
- 8,20€ le 2^e repas pour un couple

Les personnes intéressées par ce service doivent s'adresser au comité cantonal d'entraide aux personnes âgées situé derrière le Monument aux Morts.

Tel : 02 96 24 71 61

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale est ouverte dans les locaux de la mairie tous les samedis matins. Des bénévoles en assurent la permanence de 10h30 à midi. De nombreux livres sont à la disposition du public et un renouvellement se fait grâce au passage de « Bibliobus » et l'achat de nouveaux ouvrages par la commune. Une réunion des bénévoles et de membres de la municipalité s'est tenue au mois d'octobre afin de retenir une quarantaine de titres qui sont venus de prendre place dans les présentoirs. Les lecteurs peuvent faire part de leurs vœux pour l'achat de nouveaux livres lors de leur passage à la bibliothèque.



Préparation d'une commande de livres

LIVRE SUR MAËL-CARHAIX

L'écriture d'un livre retraçant l'histoire et différentes scènes de la vie Maël-Carhaisienne aux côtés d'une étude toponymique est achevée. Celui-ci va pouvoir être édité et mis en vente très prochainement.

Ce travail de collectage d'informations a pu être mené grâce au concours de plusieurs « vieux » Maël-Carhaisiens qui avec enthousiasme se sont réunis à plusieurs reprises à la mairie



Groupe participant à l'élaboration du livre

pour évoquer des différents souvenirs plus ou moins lointains. Plusieurs sujets y sont abordés : les ardoisières, les écoles, les fêtes d'antan, quelques anecdotes, la signification des noms de villages..... Cet ouvrage réalisé par Michel Priziac, natif du Ferty, est publié aux éditions Kidour. Remerciements à tous ceux qui ont participé activement à sa réalisation.

PARIS – BREST – PARIS

L'épreuve cycliste Paris – Brest – Paris s'est déroulée du 21 au 25 août dernier. Partis de Saint Quentin-en-Yvelines, les 5235 participants passaient à Maël-Carhaix avant d'aller virer à Brest pour à nouveau traverser Maël-Carhaix sur le chemin du retour. Une effervescence régnait le lundi 22 août, en tout début d'après-midi, devant la mairie : un attroupement d'intéressés parmi lesquels de nombreux cyclos du club local et des élus attendait le passage de l'un des leurs. En effet, le courageux Yvon Le Calvez, pour la 2^e



Yvon lors de son passage à Maël-Carhaix

fois participait à Paris – Brest – Paris. Quelques minutes d'arrêt pour saluer ses amis et il repartait, sous les applaudissements, vers Brest. Yvon repassait dans la nuit et poursuivait sa route à allure régulière pour rallier Saint Quentin-en-Yvelines le mercredi matin vers 8h30 soit un parcours de 1230km en 63h56mn, améliorant de 4h son temps de 2007. Yvon a réussi le challenge qu'il s'était fixé et qu'il avait soigneusement préparé avec l'aide de ses proches.

Bravo à eux tous !!

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE DES ELUS



Alain Marzin mène le peloton

Cette année, le championnat de Bretagne des élus se déroulait samedi 3 septembre à Rostrenen. Plusieurs élus de la région y ont participé. Maël-Carhaix comptait 2 participants : Yvon Le Calvez et Alain Marzin. Ceux-ci habitués à rouler au sein du club des cyclos ont effectué une très belle course et terminé en bonne position. Félicitations !

LES CYCLOS MAËL-CARHAIISIENS

Maël-Carhaix compte de nombreuses associations aux objectifs très différents dans des domaines très variés. Parmi celles-ci figure la section des cyclos de l'Amicale Laïque dont le dynamisme en fait l'une des plus en vue de la commune.

Les adeptes de sport cycliste existent depuis très longtemps à Maël-Carhaix et en 1981, certains ont commencé à se regrouper pour effectuer des sorties communes. Le groupe s'étoffant, la nécessité de s'organiser s'est fait sentir et la création d'une section cyclotouriste au sein de l'Amicale Laïque a suivi en 1983. Jean Claude Le Coz en fut le premier président. Il le restera jusqu'en 1996 quand Noël Connan prendra le relais. Outre la rationalisation des circuits au départ de Maël-Carhaix, d'autres sorties verront le jour comme la participation à la « Pierre Le Bigaut », à la « Ronan Pensec » et les concentrations organisées dans les cités voisines mais aussi sur l'initiative du club Maël-Carhaisien. C'est à cette époque qu'est mis à leur disposition un local inoccupé route de Rostrenen.

A l'assemblée générale de 2004, Noël Connan laissera la place à Yvon Le Calvez, l'actuel président. Le club continuera à se développer : les sorties dominicales regroupent des cyclistes très motivés par le sport mais aussi par l'atmosphère conviviale qui règne entre eux.

En 2008, les membres de l'association effectuent des travaux d'amélioration de leur foyer, noble initiative qu'il faut saluer.

En 2007, une section VTT est venue s'ajouter, sous la houlette d'Emmanuel Le Moal.

Aujourd'hui, le club compte 48 licenciés qui effectuent chaque dimanche matin des sorties programmées à l'avance et publiées dans la presse. Des itinéraires sont également proposés le jeudi depuis quelques mois.

Quelques journées traditionnelles ont été mises en place au fil des années : la sortie « Gwin tom » au début du mois de janvier, le tour du canton le premier dimanche de mai, la participation à la « Pierre Le Bigaut » fin juin..... A noter que le tour du canton, donne lieu, depuis 4 ans, sous l'égide d'Emmanuel Le Moal à un circuit VTT dans la campagne Maël-Carhaisienne.

En 2011, 152 cyclistes de la région se sont inscrits au tour du canton dont une partie des bénéfices a été reversée à la lutte contre la mucoviscidose.

Lors de la dernière assemblée générale, un voyage dans les Hautes Pyrénées a été proposé. Ne doutons pas que l'escalade de quelques cols viendra agrémenter le séjour.

Le bureau de l'association se compose :

Président : Yvon Le Calvez

Vice-président : Rémi Le Négaret

Secrétaire – Trésorier : Joël Le Meur (responsable des circuits)

Responsable VTT : Emmanuel Le Moal



Les cyclos Maël-Carhaisiens lors de la remise des équipements

La cérémonie des vœux se tiendra à la salle polyvalente

VENDREDI 13 JANVIER 2012 à 18h 30

Toute la population de la commune y est cordialement invitée !